

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **5 décembre 2019** à **18h30**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE 5 DECEMBRE 2019

Lecture et présentation du budget 2020
Période de questions
Adoption du Budget 2020
Adoption du règlement de taxation
Adoption du plan triennal en immobilisation 2020-2021-2022
Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 30 octobre 2019

France Lavertu
Directrice générale et Sec-très